

Uemaya

N°. 18

LETTER DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Mai 2005

Editorial

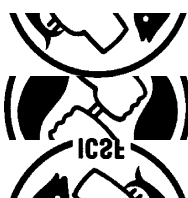
Chères amies, chers amis,

Le tsunami du 26 décembre 2004 a été dévastateur : des milliers de morts, des moyens d'existence anéantis, tant de logements détruits. Les traumatismes et les blessures sont là pour longtemps.

Des informations qui parviennent de l'Inde, de l'Indonésie et du Sri Lanka notamment, il semble que parmi les victimes on ait dénombré plus de femmes et d'enfants que d'hommes. Plusieurs raisons ont été mises en avant : les femmes sont plus fragiles, leurs vêtements ralentissent la fuite, elles ne savent pas nager ni grimper aux arbres, elles essaient de sauver avant tout leurs enfants, elles étaient sur le rivage en train d'attendre les bateaux ou de vendre du poisson.

En tout cas la réalité est là : le tsunami a fait plus de victimes parmi les femmes et les enfants. On parle des difficultés des hommes obligés de tenir seuls le ménage et s'occuper des enfants, de la douleur des parents qui ont vu leur progéniture emportée par les flots, celles des veuves.

Dans ce numéro on trouvera des extraits de courriers venant de femmes vivant dans des zones sinistrées. Il y est question des problèmes exposés par des femmes victimes du tsunami lors d'une audition publique qui s'est tenue au Tamil Nadu, Inde. Des groupements et des organismes de femmes ont fait à cette occasion un certain nombre de recommandations, notamment pour qu'on accorde plus d'attention aux problèmes des femmes dans l'aide aux victimes. Les recommandations de la Commission nationale des femmes



Sommaire

Inde	2, 4
Pays-Bas	6
Asie	7
Thaïlande	9,11

pour le Tamil Nadu sont publiées ci-après.

On lira également un extrait du rapport collationné par l'APWLD (Forum Asie-Pacifique sur les femmes-Loi et Développement) qui expose les principaux problèmes auxquels sont confrontées les femmes dans les pays touchés par ce drame et fait des recommandations importantes.

Les groupements de femmes impliqués dans les régions affectées font souvent remarquer qu'il ne s'agit pas seulement de recréer ce qui était avant le tsunami mais aussi d'essayer de tendre vers un monde un peu meilleur. Les programmes de reconstruction doivent prévoir des mesures propres à réduire la vulnérabilité de groupes sociaux défavorisés et à promouvoir l'égalité hommes-femmes. Notons à cet égard que le gouvernement du Tamil Nadu a récemment annoncé un train de mesures en faveur du logement où il est précisé que les bâtiments reconstruits seront la propriété conjointe du mari et de la femme. C'est une décision intéressante.

Trois mois après le désastre, les gens essaient de recoller progressivement les morceaux de leur vie brisée pour prendre un nouveau départ. Certains ont recommencé à pêcher, on répare filets et embarcations et les plages ne sont plus des endroits désolés et désertés. Des femmes ont relancé un petit commerce, trouvé un modeste gagne-pain, même quand elles sont encore dans des camps.

Nous exprimons notre solidarité avec ces populations qui ont souffert et nous saluons leur courage face à la brutalité de l'événement, à l'ampleur des pertes.

